

5. Le Président et le Premier ministre ont rappelé que les rapports entre le Canada et le Mexique ont toujours été amicaux depuis l'établissement de relations diplomatiques entre ces deux pays en 1944, et que, depuis 1980, les relations se sont enrichies dans tous les domaines. Tout en notant avec satisfaction ces progrès, ils se sont engagés à maintenir la priorité spéciale accordée au développement des relations bilatérales et à intensifier les efforts des deux parties à cet égard dans le cadre d'un programme global de coopération qui permettra une expansion et une diversification soutenues des échanges et garantira des résultats équilibrés et mutuellement avantageux.
6. Constatant la multiplication des rencontres entre ministres et officiels des gouvernements du Canada et du Mexique, tant dans leurs capitales respectives qu'au sein d'instances internationales, les deux dirigeants sont convenus que le caractère cordial et productif de ces contacts reflétait non seulement la proximité des positions canadiennes et mexicaines sur une grande variété de questions d'intérêt international, mais également la maturité des rapports entre les deux pays, maturité qui leur permet d'échanger leurs points de vue d'une manière informelle et constructive.
7. MM. de la Madrid et Trudeau ont remarqué que les rencontres du Comité ministériel conjoint Canada-Mexique et les visites échangées par les parlementaires de leurs pays étaient des plus utiles pour déterminer de nouveaux domaines mutuellement avantageux de coopération. Ils ont dit attendre avec plaisir la prochaine visite parlementaire qui doit avoir lieu au Mexique plus tard cette année.
8. Après avoir passé en revue les contacts culturels et éducatifs sans cesse plus nombreux entre leurs pays, le Président et le Premier ministre ont approuvé le Programme d'échanges culturels et éducatifs pour 1984-1986, qui a été récemment adopté à Mexico comme le prévoyait l'accord de coopération bilatérale. De même, ils se sont dit satisfaits du fonctionnement du Programme canado-mexicain d'échanges de jeunes spécialistes et techniciens. Ils ont reconnu l'impulsion donnée par ce programme à la formation de spécialistes dans les secteurs culturel, scientifique et technique, qui sont des secteurs prioritaires dans les deux pays.
9. Le Président et le Premier ministre ont exprimé le désir de voir se développer la coopération scientifique et technologique entre leurs pays au cours de la présente année.
10. Les deux dirigeants se sont réjouis du courant touristique continu entre leurs pays et ont convenu que ce phénomène favorisera la compréhension mutuelle entre leurs peuples. Ils ont noté avec satisfaction la signature d'un nouvel accord sur le tourisme. Enfin, on s'est entendu sur l'opportunité, dans l'intérêt des relations touristiques, de conclure le plus tôt possible les négociations en cours sur les services aériens.